

פֶּשֶׁר ET פֶּרֶשׁ, ESSÉNIENS ET PHARISIENS :
DEUX INTERPRÉTATIONS DE L'ÉCRITURE

André Lemaire
École Pratique des Hautes Études, Paris

Le judaïsme d'époque hellénistique et romaine se caractérise par l'importance du rôle joué par un certain nombre de livres qui forment, de plus en plus, une littérature classique de référence qui aboutira bientôt à la délimitation d'un canon des écritures vers la fin du 1^{er} s. de notre ère.¹ À la suite de la mission d'Esdras vers 398 avant notre ère,² l'officialisation du texte de la Torah comme représentant les traditions juives authentiques—que les autorités impériales perses puis hellénistiques s'engagèrent à respecter—entraîna la fixation du texte de la Loi/ νόμος, fixation nécessaire si on voulait que ce texte serve de référence non seulement au peuple juif mais aussi à ses « autorités de tutelle ». Après la crise maccabéenne, le renouveau du judaïsme s'appuiera sur ces textes fondamentaux qui avaient été menacés de disparition. Le judaïsme se transforma ainsi, peu à peu, en « religion du livre ».

Dès lors, pour que les traditions juives puissent s'adapter à de nouvelles circonstances historiques, à défaut de pouvoir modifier discrètement mais efficacement les textes juridiques anciens—comme cela avait été fait pendant des siècles—,³ il fallut adapter ces anciennes traditions en accordant de plus en plus d'importance à leur interprétation. Comme

¹ Sur la situation à Qoumrân, cf. par exemple E. Ulrich, « Qumran and the Canon of the Old Testament », dans *The Biblical Canons* (éds. J.-M. Auwers et H. J. de Jonge, Louvain, 2003), 57–80.

² Pour cette datation, cf. A. Lemaire, « La fin de la première période perse en Égypte et la chronologie judéenne vers 400 av. J.-C », *Transsepthratène*, 9, 1995, 51–62.

³ Cela a été très bien mis en valeur par B. Levinson, *Deuteronomy and the Hermeneutics of Legal Innovation*, Oxford, 1998; idem, « The Manumission of Hermeneutics: The Slave Laws of the Pentateuch as a Challenge to Contemporary Pentateuchal Theory », dans *Congress Volume Leiden 2004* (éd. A. Lemaire, Leyde, 2006), 281–324; idem, « “Du sollst nicht hinzufügen und nicht wegnehmen” (Dtn 13,1): Rechtsreform und Hermeneutik in der Hebräischen Bibel », *Zeitschrift für Theologie und Kirche*, 103, 2006, 157–183; idem, *Theory and Method in Biblical and Cuneiform Law. Revision, Interpolation and Development*, Sheffield, 2006.

l'écrit B. Levinson: « *Thus it was the formative canon itself which fostered critical reflection on the textual tradition and resulted in intellectual freedom* ». ⁴

Aussi n'est-il pas étonnant que l'époque hellénistique ait bientôt vu se développer en Judée une institution caractéristique de la recherche et de l'enseignement d'une interprétation adaptée de la Torah: la *beit midrash*, attestée au moins dès le I^{er} s. avant notre ère avec le livre de Ben Sira. ⁵ Le problème fondamental de l'adaptation/interprétation de la Torah va assez vite entraîner la naissance de plusieurs écoles d'interprétation, en particulier des trois « philosophies » présentées par l'historien juif Flavius Josèphe (BJ II. 119–164; AJ XVIII. 11–22): Esséniens, Pharisiens et Sadducéens. Tout en se référant au même texte, ces trois mouvements ou écoles philosophiques aboutiront à des interprétations concrètes parfois différentes, en partie liées à des différences de méthodes d'exégèse.

Nous avons récemment essayé de mettre en lumière l'importance accordée à l'écriture dans la tradition essénienne tandis que la tradition pharisienne se transmettait essentiellement, au moins jusqu'en 70, de manière orale. ⁶ Nous voudrions offrir ici, à notre collègue Francis Schmidt, une modeste recherche sur une autre différence, caractérisée par deux racines assez proches phonétiquement, entre la méthode d'exégèse essénienne et la méthode pharisienne.

פֶּשֶׁרַּ דַּןִּס דַּןִּס טַרַּדִּיטִיֹּן עֶסֶנִּיֶּנֶּ

Depuis la découverte des manuscrits de Qoumrân et spécialement la publication dès 1950 du *Péshèr d'Habacuc*, ⁷ il est tout à fait clair que le terme hébreu *péshèr* est caractéristique de l'exégèse qoumranienne des textes bibliques, spécialement des livres prophétiques. En effet, on reconnaît aujourd'hui, parmi les manuscrits parvenus jusqu'à nous dans un état plus ou moins fragmentaire, outre le *péshèr* d'Habacuc déjà cité, un *péshèr* des livres de la Genèse, d'Isaïe, d'Osée, de Michée, de Nahum,

⁴ B. Levinson, « "Du sollst nich" », 183.

⁵ Si 51.23. Cf. récemment M. Gilbert, « Venez à mon école (Si 51,13–30) », dans *Auf den Spuren der schriftgelehrten Weisen. Festschrift für Johannes Marböck* (éd. I. Fischer et al., Berlin, 2003), 283–290.

⁶ A. Lemaire, « Lire, écrire, étudier à Qoumrân et ailleurs », dans *Qoumrân et le judaïsme du tournant de notre ère. Actes de la Table Ronde, Collège de France, 16 novembre 2004* (éd. A. Lemaire et S. Mimouni, Paris, Louvain, 2006), 63–79.

⁷ M. Burrows, J. C. Trever et W. H. Brownlee, éd., *The Dead Sea Scrolls of St. Mark's Monastery, I: The Isaiah Manuscript and the Habakkuk Commentary*, New Haven, 1950.

de Sophonie, de Malachie (?), des Psaumes et même un *péshèr* sur les périodes (4Q180–181) et, peut-être, un *péshèr* sur le véritable Israël (4Q239) tandis que le mot se retrouvait apparemment dans d'autres fragments exégétiques difficiles à classer (cf., par exemple, 4Q177 et, peut-être, 4Q182).

Le mot hébreu *péshèr* est un hapax de la Bible hébraïque (Qo 8.1). Cependant le mot araméen correspondant est fréquent dans le livre de Daniel (Dn 2.4,7,9...) où l'on rencontre souvent les syntagmes פֶּשֶׁר מִלְתָּא, « l'interprétation de la parole/chose » (Dn 5.15,26) et פֶּשֶׁרָה, « son interprétation ». Il y est généralement associé à la sagesse mantique.⁸ *Péshèr* est très fréquent dans les manuscrits de Qoumrân : on l'y rencontre plus d'une centaine de fois, essentiellement dans l'expression פֶּשֶׁר עַל... ou dans le syntagme פֶּשֶׁר הַדָּבָר. Dès lors, on comprend que les *pesharim* aient depuis longtemps retenu l'attention des qoumranologues et qu'ils aient essayé de préciser un genre littéraire qui semble si caractéristique des manuscrits de Qoumrân.⁹ De façon schématique, le *péshèr* comporte trois éléments : la citation du texte (biblique) commenté,¹⁰ la formule d'introduction פֶּשֶׁר עַל, « son interprétation concerne », ou une formule similaire, et une application du texte à une réalité contemporaine. De façon assez classique, on distingue surtout trois types de *péshèr* : le *péshèr* continu, le *péshèr* thématique, parfois proche du *midrash* (cf., par exemple 11Q13 : Melkisedeq) et le *péshèr* isolé.

⁸ Cf. récemment S. C. Jones, « Qohelet's Courtly Wisdom: Ecclesiastes 8:1–9 », *The Catholic Biblical Quarterly*, 68, 2006, 212–217.

⁹ Cf. par exemple J. Carmignac, « Interprétation de prophètes et de psaumes », dans *Les textes de Qoumrân traduits et annotés II* (éd. J. Carmignac et al., Paris, 1963), 46–48 ; M. Horgan, *Pesharim: Qoumrân Interpretation of Biblical Books*, Washington, 1979 ; G. J. Brooke, « Qoumrân Peshar: Toward the Redefinition of a Genre », *Revue de Qoumrân*, 10, 1979–1981, 483–503 ; D. Dimant, « Pesharim. Qoumrân », dans *Anchor Bible Dictionary* V (éd. D. Freedman, New York, 1992), 244–251 ; G. J. Brooke, « The Pesharim and the Origins of the Dead Sea Scrolls », dans *Methods of Investigation of the Dead Sea Scrolls and the Khirbet Qoumrân Site* (éd. M. Wise et al., New York, 1994), 332–352 ; S. L. Berrin, « Pesharim » et « Peshar Nahum », dans *Encyclopedia of the Dead Sea Scrolls* (éd. L. Schiffman et J. VanderKam, Oxford, 2000), 644–647 et 653–655 ; M. J. Bernstein, « Peshar Habakkuk », « Peshar Hosea », « Peshar Isaiah » et « Peshar psalms », *ibidem*, 647–653 et 655–656 ; T. H. Lim, *Pesharim*, Sheffield, 2002.

¹⁰ Cf. M. J. Bernstein, « Introductory Formulas for Citation and Recitation of Biblical Verses in the Qoumrân Pesharim: Observation on a Peshar Technique », *Dead Sea Discoveries* 1, 1994, 30–70. Sur la prudence dans l'utilisation de la citation en matière de critique textuelle, cf. T. H. Lim, « Biblical Quotations in the Pesharim and the Text of the Bible—Methodological Considerations », dans *The Hebrew Bible and the Judaean Desert Discoveries* (éd. E. Herbert et E. Tov, Londres, 2002), 71–79.

On remarquera que « *the fact that each of the extant pesharim is represented by a single copy may strengthen the hypothesis that only a single authoritative version of peshar was in effect at any one time* ». ¹¹ D'une manière plus précise, le fait que ces commentaires soient uniques pourrait révéler qu'ils représentent « en quelque sorte, le livre du maître contenant les idées qu'il veut transmettre à ses disciples ». ¹²

La méthode exégétique de ces *pesharim* semble souvent basée sur des interprétations symboliques voire allégoriques donnant la correspondance entre les expressions du texte désignant des réalités du passé et leur équivalence dans le monde contemporain. Ainsi, les « Kitim » sont, en fait, les « Romains », le « Liban », la communauté... Même s'il y a parfois divergence d'interprétation historique de la part des exégètes actuels, parmi les divers manuscrits de Qoumrân, ce sont les *pesharim* qui présentent généralement le plus de références ou d'allusions à des événements historiques contemporains. ¹³

J. Carmignac avait déjà assez bien caractérisé ce genre littéraire : « L'auteur ne cherche pas à composer un *commentaire*, qui aiderait à mieux comprendre le texte biblique ; il ne réalise pas non plus un *midrash*, c'est-à-dire des gloses édifiantes destinées à mettre en valeur la parole de Dieu. Son intention réelle est caractérisée par l'emploi constant du terme *pëshèr*, "interprétation", que les chapitres 2, 4, 5, 7 de *Daniel* utilisent à propos de l'interprétation des songes. Tout comme Daniel révèle le sens profond des symboles aperçus en rêve, l'auteur d'un *pëshèr* essaie de révéler le sens caché et mystérieux des textes prophétiques... Autrement dit, le *pëshèr* néglige délibérément le sens littéral voulu par l'auteur ancien, et il suppose artificiellement que les paroles à "interpréter" sont des allégories décrivant en termes voilés une réalité différente, qu'il a mission de tirer au clair ». ¹⁴

Pour aboutir à cette « lecture » des événements contemporains, le *pëshèr* utilise des techniques exégétiques connues ailleurs, en particulier chez Philon et dans les *midrashim* rabbiniques : calquer l'interprétation sur le modèle de la citation, jouer sur les mots (en particulier paronomase), atomiser chaque mot ou expression, parfois vocaliser différemment et rapprocher d'autres citations bibliques. ¹⁵

¹¹ S. L. Berrin, « Pesharim », 645.

¹² A. Lemaire, « Lire, écrire, étudier », 65.

¹³ Cf. par exemple J. H. Charlesworth, *The Pesharim and Qumran History: Chaos or Consensus?*, Grand Rapids, Cambridge, 2002.

¹⁴ J. Carmignac, « Interprétation », 46.

¹⁵ Cf. G. J. Brooke, *Exegesis at Qumran*, Sheffield, 1985.

D'après l'emploi parallèle fréquent dans l'araméen de Daniel et celui de *pišru* en accadien, le terme hébreu *péshèr* apparaît avoir été d'abord utilisé dans le cadre de la mantique et de l'interprétation des rêves.¹⁶ Dans ce contexte, on comprend que ce genre littéraire soit surtout attesté pour des écrits prophétiques. D'une certaine manière, il se pourrait que ce type d'exégèse essénienne ait été, au moins en partie, lié à la réputation de certains Esséniens comme prophètes/devins (cf. BJ I. 78–80; II. 113; AJ XIII. 311–313; XV. 373–379).

Ce type d'exégèse n'était apparemment pas le seul qui ait été pratiqué à Qoumrân: certains textes, en particulier le *Rouleau du Temple* (11Q19) supposent aussi l'existence d'une certaine exégèse de type halakhique. On notera, cependant, que le manuscrit 4Q159 (= 4QOrdonnances), qui semblait révéler que le genre *péshèr* pouvait aussi comporter des interprétations halakhiques se référant au paiement du demi-sicle du sanctuaire et à diverses applications législatives,¹⁷ ne peut probablement pas être interprété ainsi. En effet, le mot *péshèr* n'apparaît que deux fois dans ce texte et les deux fois dans le fragment 5, très fragmentaire et dans un contexte très difficile à préciser; de fait, on a proposé de rattacher ce fragment 5 à un autre manuscrit, peut-être un *péshèr* de Lv 16.1.¹⁸

פרש ET LES PHARISIENS

Le nom même des « Pharisiens » n'a cessé d'intriguer les commentateurs: la plupart d'entre eux le rattachent au verbe hébreu et araméen פֶּרֶשׁ, « séparer »,¹⁹ avec une connotation positive ou négative. De fait, le verbe araméen פֶּרֶשׁ, avec le sens de « séparer », le plus souvent suivi de la préposition מִן (1Q20 XIV 12, XXI 5.7...), semble attesté

¹⁶ J. C. VanderKam, « Mantic Wisdom in the Dead Sea Scrolls », *Dead Sea Discoveries*, 4, 1997, 336–353.

¹⁷ Cf. J. M. Allegro, *Qumran Cave 4 (I) [4Q 158–4Q 186]*, Oxford, Clarendon (DJD V), 1968, 6–9 et pl. II; J. Strugnell, « Notes en marge du volume V des *Discoveries in the Judaean Desert of Jordan* », *Revue de Qumrân*, 7.26, 1970, 175–179.

¹⁸ F. D. Weinert, « 4Q159: Legislation for an Essene Community outside of Qumran », *Journal for the Study of Judaism*, 5, 1974, 203; L. H. Schiffman, *Sectarian Law in the Dead Sea Scrolls*, Chico, 1983, 55–65; idem, « Ordinances and Rules (4Q159 = 4QOrd^d, 4Q513 = 4QOrd^e) », dans *Rule of the Community and Related Documents* (éd. J. Charlesworth, Tübingen, 1994), 145, 157.

¹⁹ Cf. encore récemment F. Böhl, « Pharisaer », dans *Neues Bibel-Lexikon* (éd. M. Görg et B. Lang, Zurich, Dusseldorf, 1997), 134–136 et spécialement « Abgesonderter, Separatist », 134.

une dizaine de fois à Qoumrân, tandis que le correspondant hébreu, employé avec la même préposition, décrit la séparation du groupe de Qoumrân du reste du peuple en 4QMMT / 397 14–21, 7, si bien qu'on serait tenté de dire que c'est ce groupe qui semble se définir comme les « séparés ».

De plus, si l'on peut comprendre que le groupe de Qoumrân ait pu se désigner comme les « séparés » du reste du peuple car il s'était mis, au moins en partie, à l'écart des autorités politiques et du temple de Jérusalem, l'idéologie pharisienne semble avoir été très différente et, au dire de Flavius Josèphe, loin de s'en séparer, les Pharisiens réussirent souvent à imposer leur interprétation à tous les autres Juifs. Enfin, aussi bien en hébreu qu'en araméen, la vocalisation du participe en *a-i* semble plutôt correspondre à un participe actif qu'à un passif, c'est-à-dire qu'il faudrait alors comprendre $\varphi\alpha\rho\rho\iota\sigma\alpha\iota\omicron\iota$ comme des « séparateurs » plutôt que des « séparés ».

Face à ces difficultés, on doit souligner que, dans les autres occurrences qoumraniennes, le verbe hébreu פרש semble plutôt signifier « préciser, spécifier » (4Q177 1–4, 11; 4Q414 2 ii 4, 7; 4Q512 42–44 ii 4) ou « exposer/expliquer » (4Q417 1/2 i 10.11; 4Q417 14, 4), sens qui semblent déjà attestés au *gal* et au *pual* en hébreu biblique. Bien plus, le syntagme פירוש התורה , « l'interprétation exacte de la Torah », est attesté plusieurs fois dans le Document de Damas (CD IV 8; VI 14.18.20; XIII 6).²⁰ Ce phénomène laisse entendre qu'une autre explication du nom $\varphi\alpha\rho\rho\iota\sigma\alpha\iota\omicron\iota$ est a priori possible.

De fait, il y a déjà plus de vingt ans, dans un article consacré à ce problème, A. I. Baumgarten a rappelé que, alors qu'aucune source juive ancienne ne propose d'explication pour le nom des Pharisiens, Flavius Josèphe les caractérise souvent à l'aide du mot grec $\acute{\alpha}\kappa\rho\rho\iota\beta\epsilon\iota\alpha$, « précision, exactitude, acribie, rigueur », ou de termes se rattachant à ce mot.²¹ D'une certaine manière, Josèphe présente les Pharisiens comme le parti de l' $\acute{\alpha}\kappa\rho\rho\iota\beta\epsilon\iota\alpha$ (BJ I. 108; II. 162; Vita 191; AJ XVII. 41).²²

²⁰ Cf. par exemple S. D. Fraade, « Interpretative Authority in the Studying Community at Qumran », *Journal of Jewish Studies*, 44, 1993, 46–69.

²¹ A. I. Baumgarten, « The Name of the Pharisees », *Journal of Biblical Literature*, 102, 1983, 411–428.

²² Ce passage a parfois été attribué à Nicolas de Damas mais D. S. Williams a montré (« Josephus or Nicolaus on the Pharisees? », *Revue des Études Juives*, 156, 1997, 48–58) que, même si une source a pu être utilisée, ce passage est bien de la main de Flavius Josèphe.

Cette caractérisation des Pharisiens semble confirmée par les *Actes des Apôtres*: en Ac 26.5, l'auteur des *Actes* met dans la bouche de Paul la déclaration: «J'ai vécu selon la tendance la plus stricte (ἀκριβεστάτην αἵρεσιν) de notre religion, en pharisien» et déjà en Ac 22.3: «Aux pieds de Gamaliel, j'ai été élevé selon l'exactitude de la Loi ancestrale (κατὰ ἀκριβειαν τοῦ πατρώου)». Ces témoignages directs ont d'autant plus de poids qu'ils proviennent de quelqu'un qui s'affirme clairement « pharisien, fils de pharisien » (Ac 23.6; cf. Ph 3.5 κατὰ νόμον Φαρισαῖος).²³

Le rapprochement de ces diverses citations fait clairement apparaître une sorte d'équivalence entre l'ἀκριβεια et le mouvement pharisien. Avec A. I. Baumgarten et plusieurs commentateurs,²⁴ on admettra qu'ἀκριβεια semble bien pouvoir évoquer à lui seul le parti des pharisiens, la dénomination φαρισαῖος. Même si elle n'est pas univoque, comme l'a souligné S. Mason,²⁵ cette association d'ἀκριβεια et de φαρισαῖος suppose que ce dernier mot était vraisemblablement rattaché au participe présent du verbe פֶּרֶשׁ, « préciser, exposer, expliquer, interpréter » que nous avons vu plus haut bien attesté à Qoumrân. Il désigne donc vraisemblablement les Pharisiens comme des « 'préciseurs', interprètes rigoureux » de la Loi.²⁶ Comme les textes rabbiniques attestent l'emploi du terme hébreu פְּרוּשִׁים/פְּרוּשִׁים,²⁷ φαρισαῖοι dérive plutôt, vraisemblablement, du pluriel araméen פְּרִישָׁיָא/פְּרִישָׁיָא.

Ajoutons tout de suite qu'Ac 22.3; 26.5 et Ph 3.5–6 révèlent que cette ἀκριβεια concerne précisément l'interprétation de la Loi (cf. aussi Ac 21.20),²⁸ c'est-à-dire la manière dont il faut agir, la *halakhah*. Cette

²³ Le nom « pharisien » semble donc revendiqué avec fierté par les membres de ce mouvement: cf. M. Goodman, « A Note on Josephus, the Pharisees and Ancestral Tradition », *Journal of Jewish Studies* 50, 1999, 18–19.

²⁴ Cf. G. F. Moore, *Judaism in the First Centuries of the Christian Era I*, Cambridge, 1927, 62 (mention de cette interprétation comme une possibilité).

²⁵ S. Mason, *Flavius Josephus on the Pharisees: A Composition-Critical Study*, Leyde, 1991, 115 (cf. cependant *ibidem* 92, 95, 131 et 373).

²⁶ Cf. I. Heinemann, « The Development of the Technical Terminology for the Interpretation of the Bible, II, PRŠ », *Leshonenu* 15, 1946–1947, 112. Assez paradoxalement cette interprétation n'apparaît plus comme la plus vraisemblable dans A. I. Baumgarten, « Pharisees », dans *Encyclopedia of the Dead Sea Scrolls* (éd. L. Schiffman et J. VanderKam, Oxford, 2000), 657–663. Voir en particulier 657: « Separatists »; et 659: « Perhaps the Pharisees also offered a play on the name of their group, understanding it as "specifiers" in order to underline their claim to acriteia ».

²⁷ Cf. par exemple E. Rivkin, « Defining the Pharisees: The Tannaitic Sources », *Hebrew Union College Annual*, 40–41, 1969–1970, 205–249.

²⁸ Cf., dans le même sens, les remarques de P. Mandel, « Scriptural Exegesis and the Pharisees in Josephus », *Journal of Jewish Studies*, 58, 2007, 19–32.

centralité de la tradition pharisienne est indirectement confirmée par l'appellation polémique **דורשי חלקות**, « chercheurs/interprètes de flatteries » des manuscrits de Qoumrân (1QHa X,15.32.34; 4Q163, 23 ii 10; 4Q169, 3–4 i 2.7; ii 2.4; iii 3.6–7).²⁹ Elle implique que le cœur de l'enseignement pharisien, essentiellement oral, concernait la *Torah* et les coutumes et pratiques juives précises qui en découlaient. Les Pharisiens étaient, de fait, la référence en matière de *halakhah*; ce sont eux qui étaient réputés pour leur précision dans l'interprétation de la Loi, pour leur jurisprudence, comme le soulignent Flavius Josèphe (BJ II. 162; AJ XVIII. 15.17; cf. XIII. 288–298.401; Vita 191) et les évangiles (Mt 23.2: « Les scribes et les Pharisiens siègent dans la chaire de Moïse: faites donc et observez tout ce qu'ils peuvent vous dire... »). Le verbe hébreu biblique **פרש** qui, au *qal*, signifie « donner une directive » correspond donc tout à fait au type d'enseignement de la tradition pharisienne. Ce n'est que plus tard, à l'époque des Amoraïm (*ca.* 200–500) que **פירוש** en viendra à désigner, de façon plus générale, l'interprétation et le commentaire des Écritures.

Ainsi non seulement le style mais aussi le contenu de l'enseignement transmis par les Pharisiens semblent-ils avoir été assez différents ou, au moins, comporter des accents différents de ceux des Esséniens. Alors que ces derniers semblent avoir été caractérisés, au moins en partie, par la pratique du **פֶּשֶׁר**/*péshèr*, « interprétation » essentiellement tournée vers l'actualisation des oracles prophétiques, l'enseignement pharisien paraît avoir été exprimé par le verbe **פָּרַשׁ**, « préciser, spécifier, donner une directive » et centré sur la pratique liée à la stricte observance de la *Torah*, c'est-à-dire à la jurisprudence/*halakhah*.

²⁹ Avec un jeu de mot visant ceux qui se proclamaient probablement *doṣṣey halākôt*. Cf. J. M. Baumgarten, « The Unwritten Law in the Pre-Rabbinic Period », *Journal for the Study of Judaism*, 3, 1972, 26, n. 1; A. I. Baumgarten, « Seekers after the Smooth Things », dans *Encyclopedia of the Dead Sea Scrolls* (éd. L. Schiffman et J. VanderKam, Oxford, 2000), 857–859; L. H. Schiffman, « The Pharisees and Their Legal Traditions According to the Dead Sea Scrolls », *Dead Sea Discoveries*, 8, 2001, 266, 269; J. C. VanderKam, « Those Who Look for Smooth Things, Pharisees, and Oral Law », dans *Emanuel. Studies in Hebrew Bible, Septuagint, and Dead Sea Scrolls in Honour of Emanuel Tov* (éd. S. Paul et al., Leyde, 2003), 466–467.

BIBLIOGRAPHIE

- Allegro, John M., *Qumran Cave 4 (I) [4Q 158–4Q 186]*, Oxford: Clarendon (*Discoveries in the Judaean Desert V*), 1968.
- Baumgarten, Albert I., « The Name of the Pharisees », *Journal of Biblical Literature*, 102, 1983, 411–428.
- , « Pharisees », dans *Encyclopedia of the Dead Sea Scrolls* (éd. L. Schiffman et J. VanderKam, Oxford, 2000), 657–663.
- , « Seekers after the Smooth Things », dans *Encyclopedia of the Dead Sea Scrolls* (éd. L. Schiffman et J. VanderKam, Oxford, 2000), 857–859.
- Baumgarten, Joseph M., « The Unwritten Law in the Pre-Rabbinic Period », *Journal for the Study of Judaism*, 3, 1972, 7–29.
- Bernstein, Moshe J., « Introductory Formulas for Citation and Recitation of Biblical Verses in the Qumran Pesharim: Observation on a Peshet Technique », *Dead Sea Discoveries*, 1, 1994, 30–70.
- , « Peshet Habakkuk », dans *Encyclopedia of the Dead Sea Scrolls* (éd. L. Schiffman et J. VanderKam, Oxford, 2000), 647–650.
- , « Peshet Hosea », dans *Encyclopedia of the Dead Sea Scrolls* (éd. L. Schiffman et J. VanderKam, Oxford, 2000), 650–651.
- , « Peshet Isaiah », dans *Encyclopedia of the Dead Sea Scrolls* (éd. L. Schiffman et J. VanderKam, Oxford, 2000), 651–653.
- , « Peshet Psalms », dans *Encyclopedia of the Dead Sea Scrolls* (éd. L. Schiffman et J. VanderKam, Oxford, 2000), 655–656.
- Berrin, Shani L., « Pesharim », dans *Encyclopedia of the Dead Sea Scrolls* (éd. L. Schiffman et J. VanderKam, Oxford, 2000), 644–647.
- , « Peshet Nahum », dans *Encyclopedia of the Dead Sea Scrolls* (éd. L. Schiffman et J. VanderKam, Oxford, 2000), 653–655.
- Böhl, Felix, « Phariseer », dans *Neues Bibel-Lexikon, Lieferung 11*, (éd. M. Görg et B. Lang, Zurich, Dusseldorf: Benziger Verlag, 1997), 134–136.
- Brooke, Georges J., « Qumran Peshet: Toward the Redefinition of a Genre », *Revue de Qumrân*, 10, 1979–1981, 483–503.
- , *Exegesis at Qumran*, Sheffield, 1985.
- , « The Pesharim and the Origins of the Dead Sea Scrolls », dans *Methods of Investigation of the Dead Sea Scrolls and the Khirbet Qumran Site: Present Realities and Future Prospects* (éd. M. Wise et al., New York: New York Academy of Science, 1994), 332–352.
- Burrows, Millar, Trever, John C. et Brownlee, William H., éd., *The Dead Sea Scrolls of St. Mark's Monastery, I: The Isaiah Manuscript and the Habakkuk Commentary*, New Haven: American School of Oriental Research, 1950.
- Carmignac, Jean, « Interprétation de prophètes et de psaumes », dans *Les textes de Qumrân traduits et annotés II* (éd. J. Carmignac et al., Paris: Letouzey & Ané, 1963), 43–128.
- Charlesworth, James H., *The Pesharim and Qumran History: Chaos or Consensus?*, Grand Rapids, Cambridge: Eerdmans, 2002.
- Dimant, Devorah, « Pesharim. Qumran », dans *Anchor Bible Dictionary V* (éd. D. Freedman, New York: Doubleday, 1992), 244–251.
- Fraade, Steven D., « Interpretative Authority in the Studying Community at Qumran », *Journal of Jewish Studies*, 44, 1993, 46–69.
- Gilbert, Maurice, « Venez à mon école (Si 51,13–30) », dans *Auf den Spuren der schriftgelehrten Weisen. Festschrift für Johannes Marböck* (éd. I. Fischer et al., Berlin: De Gruyter, 2003), 283–290.
- Goodman, Martin, « A Note on Josephus, the Pharisees and Ancestral Tradition », *Journal of Jewish Studies*, 50, 1999, 17–20.

- Heinemann, Isaak, « The Development of the Technical Terminology for the Interpretation of the Bible, II, PRŠ », *Leshonenu*, 15, 1946–1947, 108–115.
- Horgan, Maurya P., *Pesharim: Qumran Interpretation of Biblical Books*, Washington: Catholic Biblical Association of America (CBQMS 8), 1979.
- Jones, Scott C., « Qohelet's Courtly Wisdom: Ecclesiastes 8:1–9 », *The Catholic Biblical Quarterly*, 68, 2006, 211–228.
- Lemaire, André, « La fin de la première période perse en Égypte et la chronologie judéenne vers 400 av. J.-C. », *Transeuphratène*, 9, 1995, 51–62.
- , « Lire, écrire, étudier à Qoumrân et ailleurs », dans *Qoumrân et le judaïsme du tournant de notre ère. Actes de la Table Ronde, Collège de France, 16 novembre 2004* (éd. A. Lemaire et S. Mimouni, Paris, Louvain: Peeters, 2006), 63–79.
- Levinson, Bernard, *Deuteronomy and the Hermeneutics of Legal Innovation*, Oxford, 1998.
- , « The Manumission of Hermeneutics: The Slave Laws of the Pentateuch as a Challenge to Contemporary Pentateuchal Theory », dans *Vetus Testamentum Congress Volume Leiden 2004* (éd. A. Lemaire, Leyde: Brill, 2006), 281–324.
- , « “Du sollst nicht hinzufügen und nicht wegnehmen” (Dtn 13,1): Rechtsreform und Hermeneutik in der Hebräischen Bibel », *Zeitschrift für Theologie und Kirche* 103, 2006, 157–183.
- , *Theory and Method in Biblical and Cuneiform Law. Revision, Interpolation and Development*, Sheffield, 2006.
- Lim, Timothy H., « Biblical Quotations in the Pesharim and the Text of the Bible—Methodological Considerations », dans *The Hebrew Bible and the Judean Desert Discoveries* (éds. E. Herbert et E. Tov, Londres, 2002), 71–79.
- , *Pesharim*, Sheffield, Academic Press, (Companion to the Qumran Scrolls 3), 2002.
- Mandel, Paul, « Scriptural Exegesis and the Pharisees in Josephus », *Journal of Jewish Studies*, 58, 2007, 19–32.
- Mason, Steve, *Flavius Josephus on the Pharisees: A Composition-Critical Study*, Leyde: Brill (Studia Post-Biblica 39), 1991.
- Moore, George F., *Judaism in the First Centuries of the Christian Era: The Age of the Tannaim*, Cambridge: Harvard University Press, 1927.
- Rivkin, Ellis, « Defining the Pharisees: The Tannaitic Sources », *Hebrew Union College Annual*, 40–41, 1969–1970, 205–249.
- Schiffman, Lawrence H., *Sectarian Law in the Dead Sea Scrolls*, Chico: Scholars Press (BJS 33), 1983, 55–65.
- , « Ordinances and Rules (4Q159 = 4QOrd^a, 4Q513 = 4QOrd^b) », dans *The Dead Sea Scrolls. Hebrew, Aramaic and Greek Texts with English Translations. Volume I: Rule of the Community and Related Documents* (éd. J. Charlesworth, Tübingen: Mohr Siebeck, 1994), 145–175.
- , « The Pharisees and Their Legal Traditions According to the Dead Sea Scrolls », *Dead Sea Discoveries*, 8, 2001, 262–277.
- Strugnell, John, « Notes en marge du volume V des *Discoveries in the Judean Desert of Jordan* », *Revue de Qoumrân*, 7.26, 1970, 175–179.
- Ulrich, Eugene, « Qumran and the Canon of the Old Testament », dans *The Biblical Canons* (éd. J.-M. Auwers et H. J. de Jonge, Louvain: Peeters, 2003), 57–80.
- VanderKam, James C., « Mantic Wisdom in the Dead Sea Scrolls », *Dead Sea Discoveries*, 4, 1997, 336–353.
- , « Those Who Look for Smooth Things, Pharisees, and Oral Law », dans *Emanuel. Studies in Hebrew Bible, Septuagint and Dead Sea Scrolls in Honor of Emanuel Tov* (éd. S. Paul et al., Leyde: Brill, SVT 94/1, 2003), 464–477.
- Weinert, F. D., « 4Q159: Legislation for an Essene Community outside of Qumran », *Journal for the Study of Judaism*, 5, 1974, 179–207.
- Williams, David S., « Josephus or Nicolaus on the Pharisees? », *Revue des Études Juives*, 156, 1997, 48–58.